

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-45

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 4 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à Cyrille DRUJON D'ASTROS - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : TARIFS CAMPING DES ALLOUVIERS

- Vu le contrat de DSP signé le 23 mai 2013,
- Vu la délibération 2017-94 portant avenant au contrat de DSP,

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de valider les tarifs pratiqués par le Camping des Allouvières indiqués dans le tableau qui suit :

	Haute saison du 04/07/21 au 23/08/21	Basse saison du 21/05/21 au 03/07/21 et du 24/08/21 au 07/09/21	Hors saison du 01/05/21 au 20/05/21 et du 08/09/21 au 30/09/21
Adultes	5.50 € / nuitée	5.20 € / nuitée	4.90 € / nuitée
Enfants de - de 8 ans	3.40 € / nuitée	3.10 € / nuitée	2.50 € / nuitée
Emplacement	6.00 € / nuitée	5.50 € / nuitée	4.80 € / nuitée

	Haute saison du 04/07/21 au 23/08/21	Basse saison du 21/05/21 au 03/07/21 et du 24/08/21 au 07/09/21	Hors saison du 01/05/21 au 20/05/21 et du 08/09/21 au 30/09/21
Voiture supplémentaire	3.10 € /nuitée	2.60 € / nuitée	2.10 € / nuitée
Tente supplémentaire	3.10 € /nuitée	2.60 € / nuitée	2.10 € / nuitée
Animaux	2.00 € /nuitée	2.00 € / nuitée	1.60 € / nuitée
Branchement électrique	3.80 € /nuitée	3.80 € / nuitée	3.80 € / nuitée
Garage mort	8.10 € /nuitée	8.10 € / nuitée	8.10 € / nuitée
Groupe >10 pers sur emplacement de groupe : - Adultes Enfants de - de 8 ans	6.40 € /nuitée 4.40 € / nuitée	6.10 € / nuitée 4.10 € / nuitée	
Yourtes bois	620 € / semaine	560 € / semaine	
Bungalis	395 € / semaine	350 € / semaine	
Chalets	590 € / semaine	480 € / semaine	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Valide les tarifs proposés par le Camping des Allouviers.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

